



DECLARATION LIMINAIRE Du CNAS DU 26 JANVIER 2021

Madame la Secrétaire générale, Mesdames, Messieurs,

Il est de tradition à cette période de faire une déclaration souvent hypocrite consistant à souhaiter une très bonne année à toutes les personnes que l'on croise. Au regard du résultat de l'année passée nous nous abstiendrons et nous nous contenterons d'une meilleure année.

Tout d'abord une meilleure année pour les acteurs sociaux de terrain, les bénévoles des associations de site, les membres des CRAS qui, pour reconnaissance du travail accompli en 2020, se voient gratifier dans la proposition très tardive de répartition budgétaire, un budget constant alors que les demandes de secours explosent, que la crise sanitaire, au contraire des grosses sociétés, a précipité certains de nos collègues sous le seuil de pauvreté.

Une meilleure année où la parole des représentants des personnels ne sera plus simplement écoutée mais aussi entendue où ils seront reconnus comme force de propositions, d'orientation et non pas chambre d'enregistrement des décisions de l'administration.

Une meilleure année pour tous les agents qui verront la fin du jacobinisme administratif et pourront enfin avoir les mêmes outils d'action sociale que leurs collègues franciliens, lyonnais ou bordelais. Des réservations de berceaux sur tout le territoire y compris les DROM, une tarification unique des repas alignée sur celle validée par cette instance pour la fondation d'Aguesseau, l'accès simplifiée à une offre locative ou co locative, la présence de professionnels de l'action sociale permettant la prise en compte des besoins.

Une meilleure année où l'on travaillera en regardant devant pour anticiper les obstacles et ne pas se fracasser dans le mur. Il en est ainsi avec la protection sociale des agents et la bombe budgétaire que représentera le nouveau référencement. Il en est de même où l'inexistence de mesures ponctuelles rapides permettant de combler la sous consommation chronique se transforme systématiquement en abondement de la fondation ou en réservations lutéciennes.

Une meilleure année où la présentation budgétaire ira, à la représentation des personnels à l'imitation de la représentation nationale, jusqu'à la justification au premier euro au lieu de cet amas de briques rustres et bourrus.

Une meilleure année où nous n'avancerons pas masqués mais unis pour défendre l'intérêt de tous les collègues, une meilleure année à défaut d'être bonne.

Syndicat national CGT des chancelleries et des services judiciaires – Cour d’appel de Paris – 34 quai des Orfèvres - Escalier F Entresol 1^{er} étage – 75055 PARIS CEDEX – Tél : 01.44.32.58.60 / 01.44.32.52.04 – Fax : 01.44.33.26.98 – Email : synd-cgt-acsj@justice.fr – site internet : <http://www.cgt.justice.fr>

Syndicat National C.G.T. de la Pénitentiaire - 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 MONTREUIL cedex - 01.48.18.89.67 –Fax : 01.55.82.89.68 - Email : ugsp@cgt.fr - Site : <http://www.ugsp-cgt.org>

Syndicat National C.G.T. de la Protection Judiciaire de la Jeunesse - 263, rue de Paris - Case 500 - 93514 MONTREUIL cedex 01.55.82.84.67 - Fax : 01.55.82.84.68 - Email : cgtpj.national@gmail.com- Site : <http://www.cgtpj.fr>

Union Nationale des syndicats CGT SPIP- case 542 - 263, rue de Paris- 93014 MONTREUIL cedex-01 55 82 89 69/71- Email : spip.cgt@gmail.com _site : www.cgtspip.org